

# AFDS

Association Française de Droit de la Santé

[www.afds.fr](http://www.afds.fr)

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE TENUE LE JEUDI 16 OCTOBRE 2008

Université Panthéon-Assas (Paris II)  
Salle des conseils

### *Accueil*

L'Assemblée générale a été précédée d'une conférence donnée par **Monsieur Alain GRIMFELD**, Président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE). Ce dernier a été chaleureusement remercié par le Président au nom de l'Association pour être intervenu sur « Ethique et Droit de la santé ».

### *Rapport moral*

La conférence achevée, le président Didier TRUCHET présente le bilan des activités de l'année 2008 réalisées depuis la dernière Assemblée générale de l'Association tenue le 6 février.

Ainsi sont cités les motifs de satisfactions suivants :

- Le **nombre d'adhérents** est de 235, ce qui est un chiffre en constante progression (30 nouveaux membres en une seule année). Ces différents membres sont globalement répartis ainsi :
  - 88 Professeurs, Maîtres de conférences, ATER et Moniteurs,
  - 30 étudiants-chercheurs (doctorants...)
  - Le reste se répartissant entre les professions juridiques et judiciaires, les professions médicales et administratives.
- Le **colloque annuel** qui s'est déroulé à Lyon le 14 mars sur le « Droit pénal de la santé ». Ce colloque a été un grand succès puisqu'il a réuni près de 150 personnes. Les actes ont été très récemment publiés dans un numéro hors série de la *Revue de droit sanitaire et social*, qui a été envoyé aux membres de l'Association.

- La **séance d'étude** qui s'est déroulée à Paris le 13 juin sur « Les officines pharmaceutiques et les Laboratoires d'analyse médicale : question de propriété et de concurrence ». Elle a été l'occasion de réunir universitaires, avocats et pharmaciens sur un sujet dont l'actualité est de plus en plus intense.
- La « réactivation » du **site internet** de l'Association ([www.afds.fr](http://www.afds.fr)) réalisée par Guillaume ROUSSET. Le site a été modifié sur le fond comme sur la forme et a permis l'envoi de la première lettre d'information (« newsletter »). Le président Didier TRUCHET tient à remercier M. Rousset pour l'efficacité avec laquelle il a bénévolement remis en ordre de marche cette « vitrine » de l'AFDS..
- L'annonce du **prochain colloque annuel** de l'Association qui portera sur « **Territoire et Santé** ». Il aura lieu le 5 mars 2009. Le président Didier TRUCHET tient à cette occasion à remercier Madame le Professeur MOQUET-ANGER d'avoir organisé le programme de cette manifestation qui aura lieu à Paris V et qui verra la présentation de neuf communications.
- Le **Prix de thèse** 2009 est programmé. Les formalités de candidature étant en cours de finalisation, elles seront disponibles sous peu sur le site de l'Association. La suppression du Prix de mémoire est confirmée, ainsi que son remplacement par un **Prix d'ouvrage de droit de la santé** dont le contenu et les modalités restent encore à préciser.

### ***Rapport financier***

Mme le Professeur Anne LAUDE, trésorière, précise le **nombre de cotisants** sur le total des 235 membres : 103.

Sont ensuite présentés les **comptes de l'année 2008** sur la base d'une comparaison avec les comptes des années précédentes (de 2003 à 2007, Voir tableau joint) :

Les recettes se sont élevées à 6 455,00 € se décomposant ainsi :

- cotisations : 4 615 € ;
- inscriptions au colloque de mars 2007 : 1 840 €.

Les dépenses se sont élevées à 11 597, 07 € se décomposant ainsi :

- frais de transport : 3 318, 40 € ;
- Restaurant : 774,30 € ;
- Frais divers : 30 € ;
- Macif : 110,36 € ;
- Chèques lauréats : 286,00 € ;
- Aditel : 1 851,41 € ;
- Hôtel Lyon : 560 € ;
- Ventes Sicav : 4 666,60 €.

En fin d'exercice, le montant des avoirs de l'AFDS s'élevait à 25 684, 35 €.

**A l'unanimité, quitus est donné à Mme A. Laude de sa gestion au titre de l'exercice 2008 jusqu'à la date du Conseil d'administration.**

## ***Election des membres du Conseil d'Administration***

Sur les 15 membres du Conseil d'Administration sortant, 14 présentent leur candidature pour un nouveau mandat, auxquels s'ajoutent 7 candidatures nouvelles.

Le président Didier Truchet tient à dire sa gratitude aux membres du Conseil sortant (et tout spécialement à Mme Esper qui ne se représente pas.) et à ceux du Bureau qui l'ont accompagné au cours de ses deux mandats.

Après élection, le nouveau Conseil d'Administration est composé comme suit (présenté par ordre alphabétique) :

- Michel BELANGER, Professeur à l'Université Montesquieu (Bordeaux IV)
- Michel BORGETTO, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- Maxence CORMIER, Maître de conférences associé à l'Institut d'études politiques de Rennes
- Jean-Pierre CLAVERANNE, Professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon 3)
- Brigitte FEUILLET, Professeur à l'Université de Rennes
- Isabelle de LAMBERTERIE, Directeur de recherche au C.N.R.S.
- Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- Antoine LECA, Professeur à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III)
- Anne LAUDE, Professeur à l'Université Paris Descartes
- Marie-Laure MOQUET-ANGER, Professeur à l'Université de Rennes
- Guillaume ROUSSET, Maître de conférences à l'Université Paul Sabatier (Toulouse 3)
- Didier TABUTEAU, Conseiller d'Etat, Professeur associé à l'Université Paris Descartes
- Didier TRUCHET, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- François VIALLA, Maître de conférences à l'Université Montpellier I
- Daniel VION, Doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université Lille II.

La séance est ensuite levée à 12h30.

Le président

*Didier TRUCHET*